

» PRESSE NATIONALE

Politique 



ESCALADE MILITAIRE AU MOYEN-ORIENT : L'AMBASSADE DE CÔTE D'IVOIRE EN ISRAËL RASSURE SES RESSORTISSANTS

Face à l'escalade militaire qui embrase actuellement la région, l'ambassadeur de Côte d'Ivoire en Israël, Féni Kouakou, a publié un communiqué officiel, le 1er mars 2026, à Tel Aviv, pour rassurer la communauté ivoirienne vivant sur le territoire israélien. Dans cette note, la représentation diplomatique indique suivre de très près l'évolution de la situation, en étroite collaboration avec les responsables de la communauté ivoirienne. Elle déplore par ailleurs la circulation d'informations erronées sur les réseaux sociaux et invite ses compatriotes à privilégier les sources officielles. Selon le communiqué, à ce jour, aucun ressortissant ivoirien, aucune autorité ivoirienne ni aucun bien appartenant à des personnes physiques ou morales ivoiriennes n'a été affecté par les bombardements en cours. L'ambassade se veut ainsi rassurante quant à la sécurité des Ivoiriens établis sur le territoire israélien, tout en maintenant une vigilance constante face à l'évolution de la situation sécuritaire.



INTÉGRATION SOUS RÉGIONALE / STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST / DOSSO ADAMA : « NOTRE RÉGION A BESOIN D'INDICATEURS HARMONISÉS »

Le ministre délégué auprès du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Dosso Adama, a réaffirmé l'importance de l'harmonisation des statistiques dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de développement régionale conforme aux engagements de la vision 2025 de la CEDEAO. « Notre région a besoin d'indicateurs harmonisés et crédibles pour conduire la convergence macroéconomique, stimuler le commerce inter-régional et piloter de grands chantiers : infrastructures, sécurité alimentaire, transformation industrielle, capital humain », a-t-il affirmé, hier, à l'ouverture de l'atelier sur le projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre, à l'hôtel Novotel d'Abidjan Plateau.

Economie 



PROGRAMME PRÉSIDENTIEL D'ACCÈS AUX LOGEMENTS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES : ENVIRON 100 MAISONS BIENTÔT CONSTRUITES À BINGERVILLE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Présidentiel d'Accès aux Logements Sociaux et Économiques (PPLSE), environ 100 maisons seront construites et livrées dans 18 mois à Bingerville (M'Batto-Bouaké). Samedi 28 février 2026, il a été procédé, sur ledit site, à la pose de la première pierre en vue de la construction de ces logements. Et ce, en présence du préfet de Bingerville, des autorités coutumières et administratives en l'occurrence le ministère de tutelle. Gbongué Tia Sylvain, directeur de l'Implémentation et du Contrôle de l'aménagement foncier au ministère de l'Urbanisme, du Logement et du Cadre de vie, s'est réjoui de la construction par l'entreprise Zoh Henan immobilier de ces logements qui, dira-t-il, s'inscrivent dans la mise en œuvre de la vision du Président de la République, Alassane Ouattara, d'offrir un meilleur cadre de vie à ses concitoyens.

MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT : SOULEYMANE DIARRASSOUBA VISITE DES DIRECTIONS SOUS-TUTELLE ET FIXE LES PRIORITÉS 2026

Le ministre du Plan et du Développement, Dr Souleymane Diarrassouba, a entamé, le lundi 1er février 2026, une série de visites et de rencontres au sein des Directions centrales et structures sous tutelle de son département, notamment dans les locaux des immeubles Postel 2000 et le Djékanou, à Abidjan-Plateau. Il a rappelé le rôle du ministère et a fixé les priorités de l'année 2026. « Il était important pour moi de venir à la rencontre de mes collaborateurs, de venir les saluer, leur serrer la main, voir les conditions de travail dans lesquelles ils sont, et puis échanger avec eux pour connaître également leurs préoccupations. De mieux, trouver des solutions durables à toutes les préoccupations qui devraient nous amener à pouvoir réaliser sans difficulté les missions que le Chef de l'État a bien voulu nous confier », a indiqué Dr Souleymane Diarrassouba.

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION FISCALE : LE CCESP SENSIBILISE LES ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ SUR LA FACTURE NORMALISÉE ÉLECTRONIQUE

Un atelier de sensibilisation sur la Facture Normalisée Électronique (FNE) se tiendra, ce mardi 03 mars 2026, au Novotel hôtel Abidjan-Plateau, à l'intention des acteurs du secteur privé. Organisé par le Secrétariat exécutif du Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP), avec l'appui du Projet de Réforme Économique et d'Investissements (PROEI), mis en œuvre par la Giz et financé par le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement de la République fédérale d'Allemagne (Bmz), cette rencontre s'inscrit dans la dynamique des réformes économiques engagées par le Gouvernement ivoirien pour renforcer la compétitivité du secteur privé, en particulier des Très Petites Entreprises, Petites et Moyennes Entreprises (TPE-PME), fortement impactées par l'évolution du cadre fiscal et réglementaire. A travers des sessions interactives et des échanges directs avec les formateurs, les participants seront amenés à mieux comprendre les enjeux de la FNE, à s'approprier son fonctionnement, à partager leurs préoccupations et à formuler des recommandations pour une mise en œuvre plus efficace et mieux adaptée aux réalités des entreprises.

FINANCEMENT DES PROJETS AGRICOLES : LE MEDEF INSTRUIT SUR LES SECTEURS PORTEURS EN CÔTE D'IVOIRE

Des membres du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF International) ont échangé, jeudi 26 février 2026, en marge du Salon International de l'Agriculture (SIA) de Paris, avec la délégation ministérielle ivoirienne conduite par Bruno Nabagné Koné, en charge de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières. Selon fratmat.info, les deux parties ont évoqué le financement de projets agricoles, la durabilité des produits, ainsi que l'identification de niches d'opportunités dans les secteurs agricole et forestier. En tant qu'émissaire du gouvernement ivoirien, Bruno Nabagné Koné a réaffirmé sa pleine disponibilité à accompagner ces initiatives et rappelé les facilités offertes par le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), afin de garantir un environnement des affaires attractif et sécurisé dans le pays. De son côté, le MEDEF international a exprimé sa volonté de consolider les investissements de ses différents membres dans des secteurs stratégiques, notamment l'agriculture en Côte d'Ivoire.

DALOA : LA DOUANE INCINÈRE 5 TONNES DE DROGUES ET DE PRODUITS PROHIBÉS

La douane ivoirienne a procédé, le jeudi 12 février 2026, à l'incinération de plus de 5 tonnes de drogues et de produits prohibés saisis dans la région du Haut-Sassandra. Une opération symbolique qui vise à lutter contre le trafic de stupéfiants et à protéger la santé des populations. Le chef de subdivision douanière de lutte contre la contrefaçon et les stupéfiants de Daloa, le capitaine Anicet Jean-Martial Boyeand, a lancé un appel aux commerçants pour qu'ils se conforment strictement à la réglementation en vigueur. « Le trafic et la consommation des produits prohibés causent des préjudices à la fois sur l'économie nationale et sur la santé des populations », a-t-il déclaré. L'incinération a concerné 5,3 tonnes de cigarettes, de divers types de drogues, de comprimés, de sirops et de cigarettes de contrebande, saisis du 1er janvier

2025 à une date récente. La valeur marchande de ces produits est estimée à plus de 26,6 millions FCFA.



SIA 2026 / SIGNATURE DE PARTENARIAT, INNOVATION, FINANCEMENT DE PROJETS...: LES RETOMBÉES DE LA PARTICIPATION IVOIRIENNE

Belle moisson pour la délégation ivoirienne. Pays invité d'honneur du Salon International de l'Agriculture (SIA) 2026, organisé du 21 février au 1er mars 2026 à Paris-Porte de Versailles, la Côte d'Ivoire referme une séquence diplomatique, économique et institutionnelle d'envergure. Au-delà de la vitrine culturelle et agricole offerte au grand public européen, la participation ivoirienne s'est imposée comme un levier stratégique de positionnement international, de mobilisation d'investissements et de consolidation de partenariats structurants. Conduite par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Bruno Nabagné Koné, la délégation ivoirienne comprenait également le ministre des Eaux et forêts, Jacques Assahoré Konan, ainsi que le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré. Cette forte présence gouvernementale a témoigné du caractère transversal de l'agriculture dans la stratégie de développement ivoirienne. S'agissant du bilan, la Côte d'Ivoire peut se réjouir de la signature de partenariats stratégiques au SIA 2026.



DÉVELOPPEMENT AGRICOLE : L'ANADER ET LE CIRAD RENOUVELLENT LEUR ALLIANCE SCIENTIFIQUE

En marge du Salon International de l'Agriculture (SIA) 2026, le 27 février, l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) et le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) ont signé un nouvel accord-cadre de partenariat. La cérémonie, tenue en présence des responsables des deux institutions, vient formaliser et élargir une coopération scientifique et technique engagée depuis plus de vingt ans au bénéfice des producteurs ivoiriens. Pour le CIRAD, l'enjeu est de déplacer la recherche des laboratoires aux champs. « Les résultats produits doivent profiter aux agriculteurs et éclairer les décideurs publics », a déclaré Serge Marlet, directeur régional du CIRAD basé à Abidjan, qui représente l'institution pour la Côte d'Ivoire. L'accord consolidera les actions conjointes en matière de transfert d'innovations et d'accompagnement technique des producteurs. Du côté ivoirien, le directeur général de l'ANADER, Dr Sidiki Cissé, a salué la densité d'une coopération qui couvre plusieurs filières.

Société



DROITS ET AUTONOMISATION DES FEMMES : LES MULTIPLES INITIATIVES D'ALASSANE OUATTARA ET LES ACQUIS

Le thème choisi : « Justice pour toutes : agir pour les femmes et les filles de Côte d'Ivoire » pour la célébration de la Journée internationale des droits des femmes en Côte d'Ivoire, le dimanche 8 mars 2026, donne l'occasion au gouvernement de faire le bilan des acquis en matière d'égalité des sexes et réaffirmer son engagement à investir dans le bien-être de la femme, note le CIG. Les mêmes droits et les mêmes chances pour toutes les femmes. Qu'elles soient en milieu urbain ou en zone rurale, quel que soit le secteur d'activité dans lequel elles évoluent, la Côte d'Ivoire déploie de nombreuses initiatives pour que les femmes, pleinement épanouies, puissent apporter leur contribution à l'économie nationale pour un développement durable et une croissance économique intégrée. En effet, le gouvernement a mené des actions et pris de nombreuses décisions qui améliorent significativement la situation de la jeune fille et de la femme. A travers ses multiples initiatives, le Président Alassane Ouattara ne cesse d'œuvrer à aux droits et à l'autonomisation de la femme en Côte d'Ivoire.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : LE MINISTRE ABOU BAMBA VEUT PASSER À LA PHASE DE RÉPRESSION



Le ministre de l'Environnement et de la Transition écologique, Abou Bamba, était, le lundi 2 mars 2026, dans les locaux du Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL), à Cocody-Riviera Bonoumin. A ses collaborateurs, il a livré un message qui se résume en trois points, dont le premier est la répression contre les actes de pollution. « Tout en continuant la sensibilisation sur les écogestes, nous allons maintenant enclencher une phase de répression en collaboration avec la police judiciaire. Nous allons de plus en plus assister à une judiciarisation du droit de l'environnement. De plus en plus, l'environnement va s'inviter dans les prétoires afin que les juges de siège puissent poursuivre les délinquants au maximum de la peine prévue par la loi. Ceci, pour inverser la tendance par rapport aux crises environnementales que notre pays traverse en ce moment. Notamment la crise de l'orpaillage, du remblayage, de la pollution atmosphérique... », a-t-il martelé.



MANKONO / LUTTE CONTRE LA TRYPANOSOMIASSE AFRICAINE : LE MIRAH ET INTER COTON INSTALLENT LES COMITÉS VILLAGEOIS

Le ministère des Ressources animales et halieutiques (MIRAH) et Inter Coton ont procédé au lancement de la deuxième phase de constitution de 257 comités villageois de lutte contre la trypanosomiasse africaine, le lundi 23 février 2026, à Mankono. Le directeur régional du ministère des Ressources animales et halieutique, Doumbia Sodjan, a salué les efforts effectués par la direction des Services vétérinaires de son ministère et Inter coton à travers son projet RESCO (Résilience des Systèmes Cotonniers du Nord de la Côte d'Ivoire). Il a soutenu que cette synergie d'action a abouti à constituer 48 comités villageois, installer 1 440 pièges à mouches tsé-tsé et une baisse de 42% de la trypanosomiasse africaine dans les villages couverts durant la première phase. Il a par ailleurs encouragé la conjugaison des efforts de tous les acteurs pour bouter cette maladie du bassin cotonnier ivoirien.



25E PROMOTION DU PROGRAMME GPE-ABIDJAN : UN QUART DE SIÈCLE AU SERVICE DE LA PROFESSIONNALISATION DES FORMATIONS UNIVERSITAIRES

Les auditeurs de la 25e promotion du Programme de formation en Gestion de la Politique Économique (GPE) ont reçu leurs diplômes de fin de formation. C'était au cours d'une cérémonie, le jeudi 26 février 2026, à l'université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) Abidjan-Cocody. Elle était placée sous le parrainage Dr Eugène Aka Aouélé, président du Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel (CESEC) et présidée par Pr Adama Diawara, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Cette 25e promotion des auditeurs était une cohorte de 51 auditeurs, dont 10 femmes, originaires de 5 pays : le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée, le Mali et la Côte d'Ivoire. « La régularité des promotions, la qualité du contenu pédagogique, la crédibilité croissante du programme et la confiance renouvelée des administrations témoignent d'un leadership engagé et d'une organisation rigoureuse » a déclaré Pr Séka Séka Joseph, vice-président du CESEC, représentant le parrain Dr Eugène Aka Aouélé.



PROGRAMME JEUNESSE 2026-2030 : CINQ MINISTÈRES SE CONCERTENT

Sous le signe de la cohésion et de l'efficacité de l'action publique, une séance de travail a eu lieu, hier, lundi 2 mars 2026, à la salle de conférence du ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique pour harmoniser les efforts de cinq départements ministériels clés dans la mise en œuvre du programme Jeunesse du gouvernement (PJ-Gouv) sur la période 2026-2030. Face à l'urgence des défis démographiques et économiques, le gouvernement ivoirien mise désormais sur une interopérabilité accrue entre ses ministères. Autour du ministre Mamadou Touré, se sont réunis les ministres Adama Kamara (Emploi, Protection sociale et Enseignement professionnelle), Adama Diawara (Enseignement supérieur et Recherche scientifique), N'Guessan Koffi (Éducation nationale, Alphabétisation et Enseignement technique), et le ministre délégué chargé de l'Enseignement technique, Jean-Louis Moulot. « Notre objectif, à travers cette séance de travail, est d'atteindre une efficacité maximale dans nos interventions. Seule une synergie gouvernementale forte nous permettra de relever le défi de l'employabilité », a expliqué Mamadou Touré.



CONCOURS DE MAGISTRATURE : LES CONDITIONS REQUISES POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE

Les inscriptions en ligne pour le concours direct de la magistrature, ouvertes depuis le 12 février dernier, se clôtureront le 19 mars prochain, a annoncé l'Institut National de Formation Judiciaire (INFJ) sur son site web. Les inscriptions en ligne se font sur le site www.infj.ci et la visite médicale se déroulera du 16 février au 20 mars 2026, tandis que le dépôt physique des dossiers de candidature s'étendra du 19 février au 3 avril 2026. Pour postuler, le candidat doit être âgé de 18 à 45 ans au 1er janvier 2026, être titulaire d'un Master ou d'une maîtrise en droit délivré conformément aux normes fixées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et jouir de ses droits civiques. Il doit également satisfaire aux conditions physiques requises pour exercer la fonction de magistrat, être reconnu indemne ou définitivement guéri de toute affection donnant droit à un congé de longue durée, et avoir été autorisé à passer les épreuves du concours.



LEADERSHIP DES FEMMES ET DES JEUNES EN AFRIQUE DE L'OUEST : NASSÉNÉBA TOURÉ PORTE LA VOIX DE LA CÔTE D'IVOIRE AU GHANA

Une consultation régionale consacrée à la participation politique et au leadership des femmes et des jeunes en Afrique de l'Ouest a eu lieu, les 19 et 20 février, à Accra, capitale du Ghana. La rencontre s'est tenue, selon un communiqué, sous l'égide de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Les échanges, à en croire les organisateurs, ont permis aux États membres d'aborder les voies et moyens d'accélérer les réformes législatives et institutionnelles en faveur de la parité et du renforcement du leadership féminin et juvénile. La ministre ivoirienne de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Nassénéba Touré, a mis en lumière la contribution de la Côte d'Ivoire, en évoquant le projet « Ecowas Legacy » sur la parité. Elle a expliqué qu'il vise à structurer des actions durables à l'horizon 2035. La ministre a aussi annoncé la création d'une plateforme des femmes ministres de la CEDEAO appelée à devenir « un véritable » instrument de travail pour renforcer la représentativité des femmes dans les instances décisionnelles régionales.



MODERNISATION DES SERVICES D'EAU : L'EXPERTISE IVOIRIENNE PRÉSENTÉE AU CAMEROUN

C'est un partage d'expérience. Dans le cadre du Congrès de l'Association Africaine de l'Eau et de l'Assainissement (AAEA) à Yaoundé, la Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire (SODECI) a administré son expertise lors d'un panel dédié à la transformation digitale, présenté par Léontine (Directrice Marketing et Relation client), le mercredi 12 février 2026, de 10h à 11h. L'innovation présentée à travers « Ma SODECI en ligne », la E-agence de la Société, marque une étape majeure dans la modernisation des services publics d'eau en Côte d'Ivoire. Cette plateforme multiservice permet désormais aux usagers de gérer l'intégralité de leurs besoins sans se déplacer en agence physique. Ce dispositif innovant permet une accessibilité 24h/24 via un accès permanent aux services pour les demandes de branchement, d'abonnement ou de résiliation. En marge des panels techniques et des dialogues ministériels, plusieurs accords financiers majeurs ont été signés entre des acteurs africains de l'eau et des partenaires internationaux à l'occasion de l'AAEA 2026.



CAVALLY : 35 000 SACHETS DISTRIBUÉS POUR RENFORCER LE REBOISEMENT EN 2026

La ville de Guiglo a récemment abrité la réunion-bilan des activités 2025 et la présentation des perspectives 2026 de la Direction régionale des Eaux et Forêts du Cavally. Présidée par Yapi N'Guessan Patrick, secrétaire général 1 de la Préfecture de Guiglo, et conduite par le Colonel Gratié Rufin, directeur régional des Eaux et forêts du Cavally, cette rencontre a débuté par la présentation des activités réalisées en 2025 par chaque cantonnement forestier, permettant de faire le point des actions menées, de recenser les difficultés rencontrées et d'identifier les leviers d'amélioration pour l'année à venir. « L'année 2025 a permis de consolider les acquis en matière de surveillance forestière, de reboisement et de sensibilisation des communautés, malgré les contraintes observées sur le terrain », a fait savoir le Colonel Gratié Rufin. Point majeur de la rencontre, le directeur régional des Eaux et Forêts a procédé à la mise à disposition de

35 000 sachets destinés à renforcer le reboisement dans le cadre du Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA) 2026.



HONNEUR À L'EMBLÈME NATIONAL : FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE L'ÉTAT SENSIBILISÉS À LA SOLIDARITÉ ADMINISTRATIVE

L'esplanade des Tours administratives, à Abidjan-Plateau, a accueilli, ce lundi 2 mars 2026, la traditionnelle cérémonie d'honneur à l'emblème national. Placée sous le thème de la « solidarité administrative », l'édition de mars a mis en lumière la nécessité d'une coopération renforcée entre les services publics, dans un contexte d'exigences accrues en matière de performance et de gouvernance. Le thème a été développé par Eugène Kouamé N'Guessan, sous-directeur des Ressources humaines au ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique. Devant les agents rassemblés pour l'occasion, il a invité les fonctionnaires et collaborateurs de l'État à repenser les mécanismes de collaboration interne afin de renforcer l'efficacité de l'action publique. Dans son intervention, le collaborateur du ministre Mamadou Touré a défini la solidarité administrative comme un ensemble articulé autour de l'appui institutionnel entre services, de la collaboration étroite entre administrations et de l'entraide professionnelle.



CONTRÔLE ROUTIER : UNE OPÉRATION SALUTAIRE QUI ASSAINIT LA CIRCULATION

Hier, mardi 02 mars 2026, marquait « l'offensive » des Forces de sécurité en ce qui concerne l'opération de contrôle des documents afférents aux véhicules et aux conducteurs, mais aussi le strict respect de tout ce qui concourt à la sécurité sur les routes, sur toute l'étendue du territoire national. Dans le District d'Abidjan, la circulation était fluide, sauf aux heures de pointe. Cela a été interprété par beaucoup d'observateurs comme le signal d'une prise de conscience de plusieurs usagers qui ne veulent pas voir leur véhicule envoyé à la fourrière. D'où le retrait systématique de leur véhicule des routes pour un stationnement jusqu'à ce que tous les documents soient en ordre. Décision du reste très sage d'autant plus que les hommes en tenue ont pour slogan, « Tolérance zéro ». Une véritable opération salubre qui contribue à assainir la circulation routière.



TRANSPORT / IMMATRICULATION DES VÉHICULES NEUFS : LES PLAQUES DÉFINITIVES DÉSORMAIS DÉLIVRÉES CHEZ LES CONCESSIONNAIRES AGRÉÉS

Rouler légalement dès le premier jour. À partir du 1er mars 2026, acheter un véhicule neuf chez un concessionnaire agréé devient synonyme de liberté immédiate. En effet, grâce à la réforme initiée par le ministère des Transports et des Affaires maritimes, l'acheteur repart désormais du showroom avec sa plaque d'immatriculation définitive déjà posée. « Le ministère des Transports et des Affaires Maritimes informe les usagers qu'en application de l'arrêté n°0022 du 18 août 2025, la procédure d'immatriculation des véhicules neufs commercialisés par les concessionnaires agréés est simplifiée à compter du 1er mars 2026 », indique le communiqué signé de la Direction de la Communication et des relations publiques du ministère des Transports et des Affaires maritimes. Fini donc les délais administratifs interminables car la voiture est prête à circuler légalement dès sa sortie du showroom. Cette simplification marque une avancée majeure pour les automobilistes et modernise le service public.

Sport



OISSU : FINALES RÉGIONALES À DABOU : LE MINISTRE SILAS METCH APPELLE LES ÉLÈVES AU FAIR-PLAY AVANT LES EXAMENS

Le ton était à la fois bienveillant et ferme. En lançant, samedi 28 février 2026, au lycée moderne Leboutou de Dabou, les finales régionales de l'Office Ivoirien des Sports Scolaires et Universitaires (OISSU) pour la région des Grands Ponts, le ministre des Sports, Adje Silas Metch, a adressé un message clair aux jeunes compétiteurs : priorité au fair-play et à la sécurité. « Chers athlètes, je voudrais vous exhorter au fair-play et à la tolérance. Évitez les contacts dangereux, car les examens à grand tirage sont pour bientôt. Jouez

juste, jouez bien et que le meilleur gagne », a-t-il déclaré devant les participants. À quelques semaines des examens nationaux, le ministre a insisté sur la responsabilité des élèves. L'objectif est simple : éviter les blessures inutiles qui pourraient compromettre la scolarité. Ce rappel intervient dans un contexte de forte mobilisation. À Dabou, 814 athlètes issus de 33 établissements de Dabou, Jacqueville et Grand-Lahou ont disputé 28 finales dans 11 disciplines, réparties en 56 équipes, sous la supervision de 112 encadrants.



VU SUR LE NET

Economie



SECTEUR MINIER : LA CÔTE D'IVOIRE CONFIRME SON ASCENSION ET INTÈGRE LE TOP 5 AFRICAIN EN 2025

La Côte d'Ivoire consolide son positionnement stratégique dans l'industrie extractive africaine. Selon le classement publié le 26 février 2026 par le Fraser Institute, référence internationale en matière d'évaluation des environnements miniers, le pays redevient en 2025, la juridiction la plus attractive d'Afrique de l'Ouest et se hisse à la cinquième place sur l'ensemble du continent. Avec un score de 60,92 points sur 100 à l'indice d'attractivité, la progression est nette par rapport aux 55,70 points enregistrés en 2023. Cette performance marque un redressement significatif après la perte du leadership régional en 2024 au profit du Ghana. Elle traduit surtout une amélioration perceptible du climat des affaires dans le secteur minier, portée par un cadre réglementaire plus lisible et une gouvernance renforcée. Dans la sous-région, la Côte d'Ivoire devance désormais le Ghana, crédité de 55,21 points, ainsi que la Guinée, le Mali et le Burkina Faso. Ce différentiel témoigne d'un environnement institutionnel jugé plus stable et plus prévisible par les investisseurs internationaux, dans un contexte régional marqué par des défis structurels.

Culture



ANIMATION DES MAISONS DES CHEFS, PROMOTION DES ALLIANCES INTERETHNIQUES : LES MINISTRES FRANÇOISE REMARCK ET MYSS BELMONDE DOGO ÉCHANGENT SUR LEURS APPROCHES COMMUNES

Faire des Maisons des chefs un instrument de transmission et de valorisation de notre identité culturelle et remettre au goût du jour les Alliances interethniques pour renforcer la paix et la cohésion nationale en Côte d'Ivoire sont, entre autres, des points majeurs qui ont été au menu d'une séance de travail qu'a tenue la ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, avec sa collègue de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Myss Belmonde Dogo. Françoise Remarck a annoncé qu'elle et sa collègue Myss Belmonde Dogo ont déterminé un plan d'action, avec la mise en place d'un comité technique qui va aborder les différents sujets avec un plan d'action extrêmement précis, et qui débouchera aussi sur un arrêté interministériel.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Centre d'appel
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 🖱️

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



CICG

www.gouv.ci 101

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable